



Remboursement dette entreprise.

Par GG1993

Bonjour,

J'ai une question qui me turlupine depuis quelques années et jusqu'à maintenant je n'ai pas eu le courage de m'y intéresser.

Pendant 6 mois (fin 2020 - début 2021). J'ai eu une SARL. Celle-ci a été mise en sommeil pendant 2 ans puis fermée en début d'année dernière. Je n'ai pas été très rigoureux et j'ai mis à jour cette dernière avec délai.

Toutefois, en 2022 j'ai dû avoir recours au compte de cette société pour me faire des virements personnels à hauteur de 15000 euros suite à des soucis... Personne n'est venu me voir pour le moment. J'ai payé mes impôts et le minimum à l'urssaf. Je ne me versais pas de salaire via cette société. Je souhaite régulariser ma situation... comment faire et à qui m'adresser sur ce sujet ?

Je n'ai pas eu de dette, tous les fournisseurs ont été réglés.

Ce sujet ne me fait pas dormir la nuit et me fait énormément stresser..